



Réunion de la Commission Environnement et développement durable du 16 juin 2009

SYNTHÈSE

La Commission "Environnement et développement durable" s'est réunie pour la première fois le 16 juin 2009, sous la présidence de Guy Paillotin. Bruno Trégouët (SOeS) et Louis De Gimel (Insee) ont exposé les grands axes des programmes de travail en 2010 et à moyen terme. Les travaux sur les éco-activités et sur la consommation en énergie dans l'agriculture ont été présentés. Suite à la présentation du portail de l'environnement, de nombreux échanges ont eu lieu sur la diffusion des informations sur l'environnement et le développement durable sur Internet. Enfin, six projets d'enquêtes ont reçu un avis favorable à leur demande d'opportunité.

En introduction de la séance, Guy Paillotin a présenté la réforme du Cnis et la création de la commission Environnement et développement durable. Cette nouvelle commission se focalisera, dans un premier temps, sur l'observation des **questions environnementales et des interfaces entre le pilier environnemental du développement durable et les domaines économiques et sociaux**. Le Président a insisté sur la nécessité pour cette commission de privilégier les sujets qui méritent d'être étudiés et qui ne le sont pas, à ce jour.

Bruno Trégouët a présenté le **service de l'observation et des statistiques** du Meeddat (SOeS). Celui-ci résulte de la fusion du service statistique du Ministère de l'équipement, de l'observatoire de l'énergie et du service statistique du Ministère de l'écologie (Ifen). Ces changements d'organisation ont déjà donné lieu à la refonte de la gamme de publications et aboutiront à la fin 2009 à la fusion des sites Internet.

Au programme du SOeS, les travaux sur la croissance verte et les indicateurs complémentaires aux PIB sont accélérés. En 2009-2010, il faudra ajuster les indicateurs de développement durable déjà produits sur la nouvelle stratégie nationale de développement durable. En 2010, les coûts non payés par l'économie pour les dommages causés à l'environnement seront estimés pour les ressources halieutiques et le pétrole. Enfin, l'examen de l'empreinte écologique se termine et le rapport est public. Le SOeS participera aux travaux sur la définition de la consommation durable, ainsi qu'à la réflexion sur le concept de ville durable, et sur les consommations d'énergie mal connue.

Le SOeS répondra à Eurostat sur les déchets grâce à des enquêtes nouvelles mises en place, en particulier par l'Ademe. Les résultats de l'enquête sur la gestion de l'eau et de l'assainissement seront publiés, en collaboration avec le service statistique du ministère de l'Agriculture et l'Office national de l'Eau et des milieux aquatiques. L'opération CORINE Land Cover qui a pour but d'observer l'occupation des sols à partir d'images satellitaires sera élargie aux DOM.

Bernard POUPAT, du SOeS, a ensuite présenté les travaux menés en 2008 et 2009 sur les **éco-activités** dans le cadre des réalisations d'Eurostat. Après consultation des services statistiques, il a été décidé de privilégier la notion d'éco-activité des entreprises plutôt que l'éco-entreprise.

Au total, les emplois environnementaux sont estimés aujourd'hui à 400 000 emplois, en équivalent temps plein. Un travail d'identification des autres produits qui pourraient être intégrés dans le périmètre est en cours.

Laurent Coudercy, du SOeS, a fait découvrir à la Commission le futur **portail de l'environnement**. Ce projet a été initié par le Grenelle de l'environnement, dans le cadre de l'engagement 141, qui vise à faciliter l'accès à l'information environnementale. Il s'agit de regrouper l'information factuelle sur l'environnement, au sens large, et diffusée gratuitement sur Internet. Les fournisseurs de l'information sont les services de l'État et ses Établissements publics, les collectivités locales et les structures de type privé ayant une mission de service public liée à l'environnement. Ce sont eux qui alimentent le portail. La présentation du portail sera thématique, pensée pour le grand public.

De nombreux échanges ont eu lieu après ces trois présentations. Les interventions portaient sur l'accès à l'information environnementale et sur le développement durable. Les intervenants ont évoqué les difficultés de se comparer avec les autres pays ainsi que celles subsistant encore pour trouver les informations. La Commission a donc émis un avis sur la progression nécessaire vers un site unique rassemblant l'ensemble des statistiques publiques accessibles simplement et gratuitement par tous les utilisateurs dans le respect de la confidentialité des données.

Louis de GIMEL, responsable de la coordination sur le développement durable à l'Insee, a ensuite présenté les **perspectives du système statistique public à moyen terme**. La réflexion sur la consommation des ménages devrait permettre de traiter les questions d'interface entre les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Les enquêtes Budget de Famille 2010 et Logement 2012 devraient être l'occasion de mettre en place de nouveaux travaux sur ces interfaces. Du côté entreprises, les consommations énergétiques et les produits liés aux éco-activités devraient être mieux connus. Des travaux seront entrepris sur les coûts environnementaux, sur les flux de matière et les dépenses de l'environnement. Des réflexions sur les bases de données et sur les zonages seront menées afin de mieux connaître les enjeux sur les territoires. L'Insee introduira de nouvelles questions afin de suivre les recommandations de la Commission Stiglitz.

Ensuite, Tayeb SAADI a présenté les résultats de l'étude sur **la consommation d'énergie directe dans l'agriculture**. Cette étude a été réalisée à partir du réseau d'information comptable agricole (RICA) qui permet d'estimer les charges d'exploitation et notamment les dépenses en énergie. Pour compléter ces informations comptables, le RICA a été enrichi d'informations sur les quantités de produits pétroliers consommés et d'informations sur l'électricité consommée. Les séries longues des comptes de l'agriculture ont également été utilisés.

Enfin, **six projets d'enquêtes** obtiennent un avis favorable à leur demande d'avis d'opportunité. Il s'agit de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction, ainsi que les cinq enquêtes permettant d'établir le bilan de l'énergie.